



Permis 48si récupérer mon permis

Par **Dsjean**, le **03/09/2019** à **01:24**

Bonjour,

Il y plus de 2 ans j'ai reçu une 48si que j ai contestée dans la période des 2 mois.

Après plusieurs LR/AR, plusieurs coups de tel. à ANTS et mail au sous-préfet, j'ai regarder mon solde de point, il est revenu à 7 points.

Que dois-je faire pour récupérer mon permis.

Dois-je repasser mon code etc., vu que mon solde est de 7 points ou faire juste une demande pour la fabrication de mon permis ?

Merci de votre aide.

Par **Tisuisse**, le **03/09/2019** à **08:48**

Bonjour,

Ayant un solde de points positif, cela signifie que votre permis en valable, vous devez donc adresser une LR/AR au préfet (et non au sous-préfet) pour récupérer votre permis. Si pas de réponse dans le mois qui suit, même LR/AR directement à

Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Place beauveau

75008 PARIS.